



MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE L'AGROALIMENTAIRE ET DE LA FORÊT

<p>Secrétariat général Service des ressources humaines Sous-direction mobilité, emplois, carrières</p> <p>Bureau de gestion des personnels enseignants, des personnels de la filière formation-recherche et des personnels sous statut d'emploi de l'enseignement 78 rue de Varenne, 75349 PARIS 07SP</p> <p>Chef de bureau : Maryvonne DE MAUREY Suivi par : Monique BRICAGE Tél : 01 49 55 42 16 Mail : monique.bricage@agriculture.gouv.fr</p>	<p>Direction générale de l'enseignement et de la recherche Service de l'enseignement technique Sous-direction des établissements, des dotations et des compétences</p> <p>Bureau de la gestion des dotations et des compétences</p> <p>1 ter avenue Lowendal – 75700 PARIS 07 SP</p> <p>Chef de bureau : Gwenaëlle MARI Suivi par : Annick CARRERE Tél : 01 49 55 44 14 Mail : annick.carrere@agriculture.gouv.fr</p>
<p>NOTE DE SERVICE SG/SRH/SDMEC/N2013-1197 DGER/SDEDC/N2013-2157 Date: 12 décembre 2013</p>	

NOR : AGRE1330054C

Date de mise en application : **immédiate**

Date limite de réponse : **12 février 2014**

Nombre d'annexes : quatre

Objet :

Appel à candidatures pour les postes vacants ou susceptibles de se libérer à la rentrée scolaire 2014 de

- directeur d'établissement public local d'enseignement et de formation professionnelle agricole (01) ;
- directeur-adjoint chargé de la formation initiale scolaire (02) ;
- directeur-adjoint chargé de la formation professionnelle continue et de l'apprentissage (03) ;
- directeur-adjoint chargé de l'exploitation et du développement agricole (04) ;

Références :

- Décret n° 91-921 du 12 septembre 1991 modifié, relatif aux conditions de nomination et d'avancement dans les emplois de direction des établissements publics d'enseignement technique relevant du ministre chargé de l'agriculture.

MOTS-CLES : mobilité, directeur et directeur-adjoint, EPLEFPA, rentrée scolaire 2014

Destinataires	
<p><i>Pour exécution :</i></p> <ul style="list-style-type: none">- Administration centrale (SRH / DGER) ;- Mesdames et Messieurs les directeurs régionaux de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt et directeurs de l'agriculture et de la forêt ;- Mesdames et Messieurs les chefs des services régionaux de la formation et du développement et chefs des services de la formation et du développement ;- Mesdames et Messieurs les directeurs des établissements d'enseignement supérieur ;- Mesdames et Messieurs les directeurs des établissements publics locaux d'enseignement agricole et des lycées maritimes	<p><i>Pour information :</i></p> <ul style="list-style-type: none">- Monsieur le doyen de l'inspection de l'enseignement agricole ;- Réseau d'appui aux personnes et aux structures ;- organisations syndicales de l'enseignement agricole public.

La présente note de service définit les modalités d'instruction des demandes de mutation des personnels de direction des établissements publics locaux d'enseignement et de formation professionnelle agricole (EPLEFPA) sur les postes vacants ou susceptibles de l'être à la rentrée scolaire 2014.

Elle comporte les trois parties suivantes :

A - Dispositions générales ;

B - Cas particuliers ;

C - Liste des postes offerts au titre de la rentrée scolaire 2014.

A - DISPOSITIONS GÉNÉRALES

Les postes de direction sont des **postes à profil**. Par conséquent, les candidats **prennent obligatoirement contact** avec l'autorité académique où est situé le poste sollicité.

La durée d'affectation sur un poste de directeur ou de directeur-adjoint d'EPLEFPA doit garantir la stabilité et la responsabilité dans l'action, mais aussi, tenir compte de l'impératif de mobilité dans l'exercice des fonctions régaliennes et dans la construction des compétences qui repose sur la réalisation d'un parcours professionnel diversifié.

A cet égard, une durée de **cinq ans à sept ans** doit être considérée comme un objectif optimal de séjour sur un même poste.

I - Personnels concernés

Les personnels concernés par la présente note sont :

- les personnels sous statut d'emploi de directeurs et de directeurs-adjoints d'EPLEFPA ;
- les fonctionnaires ayant obtenu le bénéfice de la liste d'aptitude au titre des rentrées scolaires 2012, 2013 et 2014;
- les fonctionnaires de catégorie A souhaitant occuper un poste de directeur ou de directeur-adjoint d'EPLEFPA. Néanmoins, ces personnels ne sont pas prioritaires dans la gestion du mouvement et sont affectés ou mutés dans leur corps d'origine, et font fonction de personnel de direction. Leurs possibilités d'évolution de carrière (promotions, participation à la mobilité, attribution du régime indemnitaire) sont conditionnées par leur entrée effective dans le statut d'emploi, après inscription sur la liste d'aptitude. Il leur est donc recommandé de présenter au plus tôt la liste d'aptitude et de veiller, avant de solliciter un emploi de "faisant fonction", aux conditions statutaires à remplir pour pouvoir se présenter à la liste d'aptitude.

II - Demande de mutation

Sauf cas particulier, le mouvement des personnels de direction est annuel.

Les formulaires à utiliser, ainsi que les codifications nécessaires aux demandes de mutation, figurent en annexes de la présente note. En signant le formulaire de demande de mutation, l'agent s'engage à accepter obligatoirement l'affectation qu'il aura obtenue dans le cadre du mouvement.

Les postes des agents occupant des fonctions de direction **depuis plus de dix ans et âgés de moins de 57 ans** à la date de la rentrée scolaire apparaissent susceptibles d'être vacants (article 24 du décret du 12 septembre 1991 précité).

En revanche, les postes des agents ayant effectué une demande de principe, mais qui occuperont leur poste depuis moins de trois ans à la rentrée 2014, ne sont pas proposés au mouvement.

En effet, peuvent demander leur mutation, les personnels de direction occupant leur emploi **depuis trois années au moins**, sauf dérogation accordée par le ministre chargé de l'agriculture, motivée par la situation personnelle ou familiale de l'intéressé, notamment en cas de rapprochement de conjoint (article 24 du décret n° 91-921 du 12 septembre 1991 modifié).

III - Envoi des dossiers

La procédure comporte deux démarches, conduites **en simultané**.

3.1 - Démarche administrative

Elle consiste, pour l'agent candidat à un ou plusieurs postes de direction, à adresser à son autorité académique / DRAAF - DAAF (ou à son supérieur hiérarchique pour les agents hors enseignement), **au plus tard le 11 février 2014**, un dossier de candidature composé des annexes B, C et D dûment complétées, accompagnées d'un curriculum vitae actualisé.

En parallèle, un exemplaire de l'annexe B est à adresser par messagerie électronique, sous format électronique (PDF) :

– à la direction générale de l'enseignement et de la recherche / bureau de la gestion des dotations et des compétences, à l'attention de Mme Annick CARRERE (annick.carrere@agriculture.gouv.fr) ;

- au Secrétariat général / délégation à la mobilité et aux carrières (DMC) – service des ressources humaines / bureau de gestion des personnels enseignants, des personnels formation-recherche et des personnels sous statut d'emploi de l'enseignement (BEFFR), à l'attention de Mme Monique BRICAGE (monique.bricage@agriculture.gouv.fr).

Un exemplaire de l'annexe B est aussi à adresser aux IGAPS :

- chargés du suivi de l'établissement actuel d'affectation de l'agent ;
- chargés du suivi de l'établissement demandé.

3.2 - Démarche de candidature auprès de l'autorité académique d'accueil

Chaque candidat **doit prendre contact** avec l'autorité académique d'accueil pour présenter sa candidature et prendre connaissance des caractéristiques du poste sollicité, afin d'en connaître les caractéristiques.

En cas d'intérêt pour le poste, il adresse sa candidature, sous la forme d'une **lettre de motivation accompagnée d'un curriculum vitae** actualisé, à l'autorité académique (DRAAF / DAAF) d'accueil, **avant le 12 février 2014**.

IV - Procédure d'examen des candidatures

4.1 - Traitement, saisie et transmission des dossiers par les DRAAF / DAAF d'origine

Les demandes de mutation des agents doivent être saisies **dans Epicea mobilité** par les DRAAF / DAAF **au plus tard le 21 février 2014**.

Dans ce même délai, l'autorité hiérarchique transmet l'ensemble des demandes collectées :

- à la direction générale de l'enseignement et de la recherche / bureau de la gestion des dotations et des compétences, à l'attention de Mme Annick CARRERE

- au Secrétariat général / délégation à la mobilité et aux carrières (DMC) – service des ressources humaines / bureau de gestion des personnels enseignants, des personnels formation-recherche et des personnels sous statut d'emploi de l'enseignement (BEFFR), à l'attention de Mme Monique BRICAGE.

Préalablement à ces transmissions, l'autorité académique aura obligatoirement porté un avis circonstancié sur chaque candidature, dans les cadres réservés spécifiquement à cet effet.

4.2 - Transmission des avis par les DRAAF / DAAF d'accueil

L'autorité académique d'accueil examine les candidatures et communique son avis circonstancié à la direction générale de l'enseignement et de la recherche / bureau de la gestion des dotations et des compétences, à l'attention de Mme Annick CARRERE, **au plus tard le 10 mars 2014**.

L'avis est formulé sur la fiche récapitulative des candidatures, qui sera transmise aux DRAAF / DAAF, en temps utiles, par le bureau de la gestion des dotations et des compétences.

4.3 – Sélection des candidatures / Nominations

L'instruction des dossiers est réalisée conjointement par les services de la DGER et du secrétariat général.

Après consultation de la commission consultative paritaire (CCP) des personnels de direction, dont la réunion est programmée courant avril 2014, la directrice générale de l'enseignement et de la recherche propose au secrétaire général les nominations sur les emplois de direction d'EPLEFPA.

L'attention des candidats est appelée sur le fait que seule la décision de nomination signée par le secrétaire général ou son représentant habilité déclenche la procédure de passation de service au sein de l'EPLEFPA.

B - CAS PARTICULIERS

I - Postes de direction d'EPLEFPA dans les DOM - COM

L'affectation au sein d'un établissement situé en Outre-mer d'un agent « dont les intérêts moraux » ne sont pas attachés au département ou à la collectivité concerné **est limitée à une période de deux ans, renouvelable une fois.**

La prise en charge des frais de changement de résidence des agents (et de leur conjoint et enfants à charge) est soumise à des conditions de durée de service dans la précédente affectation et à des conditions de revenus familiaux (décrets n° 89-271 du 12 avril 1989 modifié et 98-844 du 22 septembre 1998 modifié).

II - Retraite

L'agent qui envisage de prendre sa retraite à la rentrée scolaire 2014 doit :

- le préciser dans le cadre du mouvement, en retournant à son autorité académique l'annexe B complétée ;
- transmettre son dossier au bureau des pensions du secrétariat général (251, rue de Vaugirard 75 732 Paris CEDEX 15) ;
- transmettre une copie de sa demande à son bureau de gestion.

C - POSTES PROPOSÉS AU TITRE DE L'ANNÉE SCOLAIRE 2014 - 2015

Les postes proposés à la mobilité sont présentés **en annexe A** par type d'emploi, par région et par EPLEFPA, et sont identifiés par un numéro. Ils sont soit vacants (V), soit susceptibles de l'être (SV), et peuvent comporter une observation (colonne « précision »).

En outre, est également communiquée, **en annexe E**, une synthèse relative à la structure des EPLEFPA (classement et spécialité de l'établissement, notamment).

**Le directeur général adjoint,
chef de service
de l'enseignement technique**

Philippe SCHNABELE

**Le chef du service
des ressources humaines**

Jacques CLEMENT

Annexe A - secteur Direction

Direction enseignement technique

Directeur EPLEFPA / Direct.Etab.

Région	Etablissement	N° poste	Valeur	V *	SV *	Précision
Alsace	EPLEFPA de Rouffach-Wintzenheim (68)	4298	Poste entier	0	1	
Aquitaine	EPLEFPA du Périgord à Coulounieix (24)	4319	Poste entier	0	1	
	EPL Bazas (33)	4316	Poste entier	0	1	
	EPL des Landes (40)	4317	Poste entier	0	1	
	EPL Pau Montardon (64)	4318	Poste entier	0	1	
Auvergne	EPL Durdat Larequille (03)	4343	Poste entier	0	1	
	EPLEFPA du Bourbonnais à Moulins (03)	4344	Poste entier	0	1	
	EPL Brioude Bonnefont (43)	4342	Poste entier	0	1	
Basse-	EPL de Vire (14)	4285	Poste entier	0	1	
	EPL Le Robillard (14)	4286	Poste entier	1	0	
	EPL Coutances (50)	4283	Poste entier	0	1	
	EPL Saint Hilaire du Harcouët (50)	4287	Poste entier	0	1	
	EPL Saint Lô Thère (50)	4288	Poste entier	0	1	
	EPL d'Alençon - Sées (61)	4284	Poste entier	0	1	
Bourgogn	EPLEFPA La Barotte - Haute Côte-d'Or	4292	Poste entier	0	1	
	EPL du Morvan (58)	4289	Poste entier	0	1	
	EPLEFPA de Fontaines (71)	4290	Poste entier	0	1	
	EPLEFPA de Tournus (71)	4291	Poste entier	0	1	
Bretagne	EPL Quimper Brehoulou (29)	4306	Poste entier	0	1	
	EPLEFPA de Châteaulin Morlaix Kerliver	4309	Poste entier	0	1	
	EPL Pontivy (56)	4305	Poste entier	0	1	
	EPL Saint Jean Brévelay Hennebont (56)	4308	Poste entier	0	1	
Centre	EPL Châteauroux (36)	4281	Poste entier	0	1	
	EPL Vendôme (41)	4282	Poste entier	0	1	
Champag	EPL Charleville Mézières (08)	4271	Poste entier	0	1	
	EPL Rethel (08)	4272	Poste entier	0	1	
	EPLEFPA de l'Aube (10)	4273	Poste entier	0	1	
	EPL Avize (51)	4269	Poste entier	0	1	
	EPL Châlons en Champagne (51)	4270	Poste entier	0	1	
Franche-	EPL Lons Le Saunier- Montmorot (39)	4299	Poste entier	0	1	& direction de l'EPL de Lons le Saunier Mancy
	EPL Vesoul (70)	4300	Poste entier	0	1	
Haute-	EPL Evreux (27)	4280	Poste entier	0	1	
	EPL de Seine-Maritime (76)	4279	Poste entier	0	1	
Île-de-	EPL Brie Comte Robert (77)	4267	Poste entier	0	1	
	EPL Saint Germain en Laye (78)	4268	Poste entier	0	1	
Languedo	EPL Carcassonne (11)	4345	Poste entier	0	1	
	EPL Perpignan Roussillon (66)	4346	Poste entier	0	1	
Limousin	EPLEFPA Brive Voutezac (19)	4327	Poste entier	0	1	
	EPLEFPA Edgard Pisani - Tulle Naves	4328	Poste entier	0	1	
	EPL Saint Yrieix La Perche (87)	4326	Poste entier	0	1	
Lorraine	EPL de la Meuse (55)	4296	Poste entier	0	1	
	EPL Château Salins (57)	4295	Poste entier	0	1	& direction de l'EPL Metz Courcelles Chaussy
	EPL des Vosges (88)	4297	Poste entier	0	1	
Midi-	EPL Pamiers (09)	4321	Poste entier	0	1	
	EPL Saint Affrique (12)	4322	Poste entier	0	1	
	EPL Saint Gaudens (31)	4323	Poste entier	0	1	
	EPL Mirande (32)	4320	Poste entier	0	1	
	EPL Tarbes (65)	4324	Poste entier	0	1	
	EPLEFPA du Tarn et Garonne à	4325	Poste entier	0	1	
Nord-Pas-	EPL de Douai (59)	4293	Poste entier	0	1	
	EPLEFPA des Flandres - Lomme (59)	4294	Poste entier	0	1	
Pays de la	EPL Saint Herblain (44)	4304	Poste entier	0	1	
	EPL Angers Le Fresne (49)	4301	Poste entier	0	1	& direction de l'EPL de Montreuil Bellay
	EPL La Roche sur Yon (85)	4302	Poste entier	0	1	
	EPL Luçon Pétré (85)	4303	Poste entier	0	1	
Picardie	EPL de Crézancy (02)	4275	Poste entier	0	1	
	EPL de la Thiérache (02)	4277	Poste entier	0	1	
	EPL de l'Oise (60)	4276	Poste entier	0	1	
	EPL de Ribécourt (60)	4278	Poste entier	0	1	
	EPL Abbeville (80)	4274	Poste entier	0	1	
Poitou-	EPL Angoulême (16)	4310	Poste entier	0	1	
	EPL Bourcefranc (17)	4311	Poste entier	0	1	
	EPL Surgères (17)	4314	Poste entier	0	1	
	EPL Bressuire (79)	4312	Poste entier	0	1	
	EPLEFPA Jacques Bujault de Melle (79)	4315	Poste entier	0	1	
	EPL Montmorillon (86)	4313	Poste entier	0	1	
Provence-	EPLEFPA du Var Agricampus (83)	4349	Poste entier	0	1	
	EPL Carpentras (84)	4347	Poste entier	0	1	
	EPL Orange (84)	4348	Poste entier	0	1	
Rhône-	EPL Bourg en Bresse (01)	4331	Poste entier	0	1	
	EPL Aubenas (07)	4329	Poste entier	0	1	
	EPL Romans (26)	4338	Poste entier	0	1	
	EPL La Côte Saint André (38)	4334	Poste entier	0	1	
	EPL Vienne (38)	4340	Poste entier	0	1	
	EPL Voiron (38)	4341	Poste entier	0	1	
	EPL Montbrison Précieux (42)	4336	Poste entier	0	1	
	EPL Montravel (42)	4337	Poste entier	0	1	
	EPL Belleville (69)	4330	Poste entier	0	1	
	EPL Lyon (69)	4335	Poste entier	0	1	
	EPL Saint Genis Laval (69)	4339	Poste entier	0	1	

Annexe A - secteur Direction

Direction enseignement technique

Directeur EPLEFPA / Direct.Etab.

Région	Etablissement	N° poste	Valeur	V *	SV *	Précision
	EPL Chambéry La Motte Servolex (73)	4332	Poste entier	0	1	
	EPL Contamine sur Arve (74)	4333	Poste entier	0	1	
Guyane	EPL de Guyane (973)	4351	Poste entier	0	1	
La	EPL Saint Joseph (974)	4352	Poste entier	0	1	
Martinique	EPL Croix Rivail (972)	4350	Poste entier	0	1	

Adjoint form scolaire / Direct.Etab.

Région	Etablissement	N° poste	Valeur	V *	SV *	Précision
Alsace	EPL Obernai (67)	4384	Poste entier	0	1	site d'Erstein
	EPLEFPA de Rouffach-Wintzenheim (68)	4385	Poste entier	0	1	site de Colmar
	EPLEFPA de Rouffach-Wintzenheim (68)	4386	Poste entier	0	1	site de Rouffach
Aquitaine	EPLEFPA du Périgord à Coulounieix (24)	4411	Poste entier	0	1	site de Bergerac
	EPLEFPA du Périgord à Coulounieix (24)	4412	Poste entier	0	1	site de périgueux
	EPL Bazas (33)	4405	Poste entier	0	1	
	EPL des Landes (40)	4406	Poste entier	0	1	site de Dax
	EPLEFPA du Lot et Garonne (47)	4410	Poste entier	0	1	site de Sainte- Livrade sur Lot
	EPL Pau Montardon (64)	4407	Poste entier	0	1	Site d'Oloron Sainte Marie
	EPL Pau Montardon (64)	4408	Poste entier	0	1	site d'Orthez
	EPL Pau Montardon (64)	4409	Poste entier	0	1	site de Pau
Auvergne	EPLEFPA du Bourbonnais à Moulins (03)	4435	Poste entier	0	1	site de Moulins
	EPL Aurillac (15)	4432	Poste entier	0	1	
	EPL Brioude Bonnefont (43)	4433	Poste entier	0	1	
	EPLEFPA d'Yssingeaux (43)	4434	Poste entier	0	1	
Basse-	EPL Saint Hilaire du Harcouët (50)	4368	Poste entier	0	1	
	EPL d'Alençon - Sées (61)	4366	Poste entier	0	1	site d'Alençon
	EPL d'Alençon - Sées (61)	4367	Poste entier	0	1	site de Sees
Bourgogn	EPLEFPA de Quétigny Plombières Les	4375	Poste entier	0	1	site de Plombières les Dijon
e	Dijon (21)					
	EPLEFPA de Quétigny Plombières Les	4829	Poste entier	0	1	site Quétigny
	Dijon (21)					
	EPLEFPA La Barotte - Haute Côte-d'Or	4376	Poste entier	0	1	
	EPL du Morvan (58)	4369	Poste entier	0	1	
	EPLEFPA de Nevers Cosne Plagny (58)	4372	Poste entier	0	1	Legta de Nevers Cosne et site de Challuy
	EPLEFPA de Nevers Cosne Plagny (58)	4373	Poste entier	0	1	Plagny
	EPL Mâcon Davayé (71)	4370	Poste entier	0	1	
	EPLEFPA de Fontaines (71)	4371	Poste entier	0	1	LPA et CFPPA de Charolles
Bretagne	EPL Merdrignac (22)	4395	Poste entier	0	1	
	EPL Quimper Brehoulou (29)	4397	Poste entier	0	1	
	EPLEFPA de Châteaulin Morlaix Kerliver	4398	Poste entier	0	1	site de Chateaulin
	EPLEFPA de Châteaulin Morlaix Kerliver	4399	Poste entier	0	1	Site de Morlaix
	EPL Pontivy (56)	4396	Poste entier	0	1	
Centre	EPL Bourges Le Sollier (18)	4362	Poste entier	0	1	
	EPL Tours Fondettes (37)	4364	Poste entier	0	1	
	EPL Vendôme (41)	4365	Poste entier	0	1	site de Vendôme
	EPL du Loiret (45)	4363	Poste entier	0	1	site du Chesnoy
Champag	EPL Charleville Mézières (08)	4356	Poste entier	0	1	
	EPL Avize (51)	4355	Poste entier	0	1	
Franche-	EPL Besançon (25)	4387	Poste entier	0	1	
	EPL Mamirolle (25)	4390	Poste entier	0	1	
	EPL Lons Le Saunier- Mancy (39)	4388	Poste entier	0	1	
	EPL Lons Le Saunier- Montmorot (39)	4389	Poste entier	0	1	
	EPL Vesoul (70)	4823	Poste entier	0	1	
	EPL Valdoie (90)	4391	Poste entier	0	1	
Haute-	EPL Evreux (27)	4360	Poste entier	0	1	
	EPLEFPA de l'Eure (27)	4361	Poste entier	0	1	
	EPL de Seine-Maritime (76)	4359	Poste entier	0	1	site d'Yvetot
Île-de-	EPL Brie Comte Robert (77)	4353	Poste entier	0	1	
	EPL La Bretonnière (77)	4354	Poste entier	0	1	
Languedo	EPL Carcassonne (11)	4436	Poste entier	0	1	site de Carcassonne
	EPL Carcassonne (11)	4437	Poste entier	0	1	site de Narbonne
	EPL Castelnaudary (11)	4438	Poste entier	0	1	
	EPL Nîmes (30)	4439	Poste entier	0	1	
	EPLEFPA de la Lozère (48)	4441	Poste entier	0	1	site de la Canourque
	EPL Perpignan Roussillon (66)	4440	Poste entier	0	1	site de Rivesaltes
Limousin	EPLEFPA Brive Voutezac (19)	4419	Poste entier	0	1	
	EPLEFPA de Haute Corrèze - Neuvic (19)	4421	Poste entier	0	1	site de Meymac (19)
	EPLEFPA de Haute Corrèze - Neuvic (19)	4422	Poste entier	0	1	site de Neuvic (19)
	EPLEFPA Edgard Pisani - Tulle Naves	4423	Poste entier	0	1	
	EPLEFPA d'Ahun (23)	4420	Poste entier	0	1	
	EPLEFPA Limoges Magnac Laval Bellac	4424	Poste entier	0	1	Site de Limoges les Vaseix
Lorraine	EPL de Meurthe et Moselle (54)	4382	Poste entier	0	1	
	EPL de la Meuse (55)	4381	Poste entier	0	1	
	EPL Metz Courcelles Chaussy (57)	4383	Poste entier	0	1	
Midi-	EPL Pamiers (09)	4413	Poste entier	0	1	
	EPL Saint Affrique (12)	4414	Poste entier	0	1	
	EPL Toulouse (31)	4415	Poste entier	0	1	
	EPLEFPA du Tarn à Albi (81)	4416	Poste entier	0	1	
	EPLEFPA du Tarn à Albi (81)	4417	Poste entier	0	1	Site Albi
	EPLEFPA du Tarn et Garonne à	4418	Poste entier	0	1	site de Moissac
Nord-Pas-	EPL de Douai (59)	4379	Poste entier	0	1	site Le Quesnoy

* "V" = Poste vacant / "SV" =

Edité par GUEPARD le

10/12/2013 08h44

Page 2 / 1

Annexe A - secteur Direction

Direction enseignement technique

Adjoint form scolaire / Direct.Etab.

Région	Etablissement	N° poste	Valeur	V *	SV *	Précision
	EPLEFPA des Flandres - Lomme (59)	4380	Poste entier	0	1	
	EPL du Pas de Calais (62)	4822	Poste entier	0	1	Radinghem
Pays de la	EPL Château Gontier (53)	4392	Poste entier	0	1	
	EPL Le Mans (72)	4394	Poste entier	0	1	
	EPL La Roche sur Yon (85)	4393	Poste entier	0	1	
Picardie	EPL de Crézancy (02)	4358	Poste entier	0	1	Crézancy
Poitou-	EPL Angoulême (16)	4400	Poste entier	0	1	LPA de Barbezieux
	EPLEFPA de Saintonge à Saintes (17)	4402	Poste entier	0	1	site de Saintes Desclaudes
	EPLEFPA de Saintonge à Saintes (17)	4403	Poste entier	0	1	site du Petit Chadignac
	EPL Montmorillon (86)	4401	Poste entier	0	1	
	EPLEFPA Kyoto à Poitiers (86)	4404	Poste entier	0	1	
Provence-	EPL Digne Carmejane (04)	4445	Poste entier	0	1	
	EPL Antibes (06)	4442	Poste entier	0	1	
	EPLEFPA Aix Valabre Marseille (13)	4446	Poste entier	0	1	site de Marseille
	EPLEFPA du Var Agricampus (83)	4447	Poste entier	0	1	site des Arcs sur Argens
	EPL Avignon (84)	4443	Poste entier	0	1	
	EPL Carpentras (84)	4444	Poste entier	0	1	
Rhône-	EPL Bourg en Bresse (01)	4425	Poste entier	0	1	
	EPL Valence (26)	4431	Poste entier	0	1	
	EPL La Côte Saint André (38)	4427	Poste entier	0	1	
	EPL Montbrison Précieux (42)	4429	Poste entier	0	1	
	EPL Lyon (69)	4428	Poste entier	0	1	
	EPL Saint Genis Laval (69)	4430	Poste entier	0	1	
	EPL Chambéry La Motte Servolex (73)	4426	Poste entier	0	1	
Guyane	EPL de Guyane (973)	4449	Poste entier	0	1	
La	EPL Saint Paul (974)	4450	Poste entier	0	1	
Martinique	EPL Croix Rivail (972)	4448	Poste entier	0	1	
Nouvelle	EPN Nouvelle Calédonie (988)	4824	Poste entier	0	1	

Adjoint FCA / Direct.Etab.

Région	Etablissement	N° poste	Valeur	V *	SV *	Précision
Alsace	EPLEFPA de Rouffach-Wintzenheim (68)	4457	Poste entier	0	1	site de Rouffach
Aquitaine	EPLEFPA de Bordeaux Gironde (33)	4462	Poste entier	0	1	site de Bordeaux
Bourgogne	EPL Beaune (21)	4455	Poste entier	0	1	
Bretagne	EPLEFPA de Châteaulin Morlaix Kerliver	4461	Poste entier	0	1	
	EPL Pontivy (56)	4460	Poste entier	0	1	
Centre	EPL Tours Fondettes (37)	4454	Poste entier	0	1	
Franche-	EPL Valdoie (90)	4458	Poste entier	0	1	
Haute-	EPL de Seine-Maritime (76)	4452	Poste entier	0	1	
	EPL de Seine-Maritime (76)	4453	Poste entier	0	1	Site d'Yvetot
Île-de-	EPL Saint Germain en Laye (78)	4451	Poste entier	0	1	
Languedo	Antenne de Narbonne du CFPPA des Pays	4825	Poste entier	1	0	
se-	d'Aude (11)					
Limousin	EPLEFPA Brive Voutezac (19)	4464	Poste entier	0	1	
	EPLEFPA Limoges Magnac Laval Bellac	4465	Poste entier	0	1	
Lorraine	EPL Metz Courcelles Chaussy (57)	4456	Poste entier	0	2	
Midi-	EPLEFPA du Tarn et Garonne à	4463	Poste entier	0	1	
Pays de la	EPL Montreuil Bellay (49)	4459	Poste entier	0	1	
Provence-	EPL Antibes (06)	4469	Poste entier	0	1	responsable régional de la FCA
	EPLEFPA Aix Valabre Marseille (13)	4470	Poste entier	1	0	
Rhône-	EPL Roanne Chervé (42)	4467	Poste entier	0	1	
	EPL Lyon (69)	4466	Poste entier	0	1	
Mayotte	EPN de Mayotte (976)	4471	Poste entier	0	1	

Adjoint exploitation / Direct.Etab.

Région	Etablissement	N° poste	Valeur	V *	SV *	Précision
Alsace	EPLEFPA de Rouffach-Wintzenheim (68)	4472	Poste entier	0	1	site de wintzenheim
Aquitaine	EPLEFPA de Bordeaux Gironde (33)	4477	Poste entier	0	1	site de La tour Blanche, responsable du site
	EPL Pau Montardon (64)	4476	Poste entier	0	1	site de Pau
Bretagne	EPLEFPA de Châteaulin Morlaix Kerliver	4475	Poste entier	0	1	
Franche-	EPL Besançon (25)	4473	Poste entier	0	1	
Languedo	EPL Nîmes (30)	4480	Poste entier	0	1	
Limousin	EPLEFPA Limoges Magnac Laval Bellac	4478	Poste entier	0	1	
Pays de la	EPL Luçon Pétré (85)	4474	Poste entier	0	1	
Provence-	EPLEFPA Aix Valabre Marseille (13)	4481	Poste entier	0	1	
Rhône-	EPL La Roche sur Foron (74)	4479	Poste entier	0	1	
Alpes						

ANNEXE B

Pour les agents occupant déjà un poste de direction	
Mode d'accès (cocher la case correspondante)	Année
Détachement dans le statut d'emploi de personnel de direction <input type="checkbox"/>	
Affectation en qualité de faisant fonction <input type="checkbox"/>	
Pour les agents n'occupant pas un poste de direction	
Inscrit sur la liste d'aptitude <input type="checkbox"/>	
Non inscrit sur la liste d'aptitude <input type="checkbox"/>	

Motifs de la demande de mobilité	
(cocher la case correspondante)	
Convenance personnelle <input type="checkbox"/>	
Mobilité double (compléter les cases ci dessous) <input type="checkbox"/>	
Nom du conjoint :	Numéro AGORHA :
Rapprochement de conjoint (compléter les cases ci dessous si conjoint en poste au MAAF) <input type="checkbox"/>	
Nom du conjoint :	Numéro AGORHA :
Autre motif <input type="checkbox"/>	

NOM - PRENOM du demandeur :	
-----------------------------	--

	AFFECTATIONS DEMANDEES POUR LA RENTREE SCOLAIRE 2014 (par ordre de priorité)	Type de poste (01, 02, 03, 04)	N° du poste
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			

MOTIVATION DE LA DEMANDE
(à remplir par l'agent, ou à rédiger sur papier libre)

« Je m'engage à accepter toute affectation (correspondant à mes vœux) qui me sera proposée»

Date et signature :

Annexe C

NOM - PRENOM du demandeur :	
-----------------------------	--

AVIS CIRCONSTANCIE DU SUPERIEUR HIERARCHIQUE DIRECT :

--

Entourer l'une des cases suivantes :

Très Favorable	Favorable	Passable	Réservé	Défavorable	Très Défavorable
----------------	-----------	----------	---------	-------------	------------------

Date, cachet et signature :

--

Annexe D

NOM - PRENOM du demandeur :

AVIS CIRCONSTANCIE DE L'AUTORITE ACADEMIQUE

Entourer l'une des cases suivantes :

Très Favorable

Favorable

Passable

Réservé

Défavorable

Très Défavorable

Date, cachet et signature :